



Mobilisation nationale des retraité-e-s

Depuis plusieurs années les 16,7 millions de retraités de ce pays, du secteur public comme du privé, constatent que leur situation ne cesse de se dégrader.

Par dizaines de milliers, depuis le 3 juin 2014, ils ont montré leur colère et leur détermination à ne pas laisser se poursuivre la dégradation de leur pouvoir d'achat, de leurs droits et garanties en matière de retraite et de protection sociale.

8 organisations de retraité-e-s appellent à une nouvelle mobilisation le **JEUDI 10 MARS 2016**

Les organisations syndicales de retraité-e-s UCR-CGT, UNAR-CFTC, UNIR-CFE-CGC, SFR-FSU, UNIR-Solidaires et les associations de retraité-e-s FGR-FP, LSR, Ensemble & solidaires-UNRPA

-ont pris acte des reculs sociaux sur les retraites qui risquent de s'accroître selon plusieurs rapports (OCDE sur l'âge de départ, Cour des Comptes sur la réversion, COR sur la situation des retraité-e-s en France).

-ont décidé

- **De demander une rencontre à M. Sapin, ministre des finances, sous forme de lettre ouverte, au sujet de la demi-part fiscale aux veuves et veufs, et de l'exonération de la majoration familiale**, dont les importantes conséquences financières ont incité le gouvernement à décider de ne pas faire payer les impôts locaux aux personnes n'y étant pas assujetties les années précédentes. Elles revendiquent la remise en place de cette demi-part et de l'exonération de la majoration familiale.
- **De mobiliser le jeudi 10 mars sur la revendication centrale du pouvoir d'achat en baisse** à cause du retard grandissant entre la revalorisation de l'ensemble du système des pensions et retraites par rapport au salaire moyen, de l'augmentation de la fiscalité spécifique aux retraité-e-s, du poids grandissant des dépenses contraintes des personnes âgées, notamment en matière de santé.

Blocage des pensions

Le montant de notre pension n'a augmenté que de 0,1 % fin octobre 2015 au lieu de 0,9 %, évolution qui avait pourtant été inscrite dans la loi adoptée en 2014.

Blocage des retraites complémentaires

Le patronat avec le soutien de 3 syndicats, dont la CFDT, a décidé de bloquer pour 3 années les retraites complémentaires.

La revalorisation sera calculée sur l'indice des prix moins 1 %. En catimini, ils ont négocié le report de l'âge de départ en retraite à 63 ans.

Autre inquiétude, c'est le risque prochain d'une mise en cause progressive des pensions de réversion. Elle procure en moyenne 645 € par mois et concerne à 89% les femmes, celles qui justement perçoivent déjà les plus petites retraites.

A partir de 2019, l'AGFF qui finance les retraites complémentaires entre 62 et 67 ans doit disparaître.

De nombreux salariés devront partir à 67 ans pour ne pas avoir une lourde décote.

Santé : déremboursements, privatisation

Des retraités hésitent à se soigner par manque d'argent, à cause des dépassements d'honoraires ou n'ayant pas les moyens de se payer une complémentaire santé. La loi de financement de la Sécurité sociale programme un nouveau plan de déremboursements et 3 milliards d'euros d'économies sur 2 ans pour les hôpitaux publics. Parallèlement, le patronat travaille à la privatisation de l'assurance maladie. 70 ans après sa création, la Sécurité sociale est toujours une idée moderne qu'il nous faut reconquérir.

Nous revendiquons:

- L'amélioration du pouvoir d'achat des retraités par un rattrapage immédiat de 300 euros par mois.
- L'indexation des pensions (régime général et régimes complémentaires) sur l'évolution du salaire moyen et non sur les prix.
- Aucune pension inférieure au Smic pour une carrière complète.
- Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année, prenant en compte l'évolution du salaire moyen et une pension au moins égale au Smic revalorisé, pour une carrière complète
- La défense des pensions de réversions et leur déplafonnement dans le régime général.

**Pour ne pas subir,
Nous devons agir.**

**Nous sommes 16,7 millions de
retraitées et retraités,
Nous devons faire sentir notre
poids dans la société,
Nous devons le montrer au
patronat, au gouvernement et
aux élus.**

Manifestez le JEUDI 10 MARS 2016

DIEPPE 10h30 Place Louis Vitet

LE HAVRE 10h30 devant la sous-préfecture

ROUEN 10h30 Théâtre des Arts

**(le verre de la fraternité vous sera servi à l'arrivée,
Place St Marc)**

